

***Au Conseil communal
de et à
1424 Champagne***

Préavis municipal n° 57 (25)

Municipal responsable : Y. Guilloud

**Demande d'adoption d'un crédit pour le remplacement
des logiciels de gestion communale**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. PRÉAMBULE

Pour permettre le suivi et la gestion des différentes comptabilités (générale, budgétaire, auxiliaires, etc.), internes et externes, ainsi que les différents registres liés au contrôle des habitants (habitants, civique, chiens, bâtiments et logements, etc.), la commune recourt à différentes applications regroupées et interagissant au sein de ce que l'on appelle un progiciel de gestion intégrée.

Actuellement notre administration utilise depuis une dizaine d'années un progiciel dénommé Wwsoft fourni, à la base, par la société RUF qui a été reprise par Axians, puis Nexans et maintenant par Data Consulting. Au printemps 2024, Nexans annonçait par courrier que la solution Wwsoft ne serait plus maintenue après le 30 avril 2026.

À ce stade, il convient de rappeler qu'au 1^{er} janvier 2026, la commune devra passer au modèle comptable harmonisé de 2^{ème} génération, plus communément appelé MCH2. Ceci implique également que l'établissement du budget 2026, qui vous sera présenté en fin d'année, devra être établi selon ce nouveau modèle.

Au vu des informations qui précèdent, le remplacement de nos logiciels de gestion communale, qui vont devenir caduques, apparaît donc nécessaire pour ne pas dire inévitable.

Afin de préparer au mieux ce remplacement, un groupe de travail, composé des utilisatrices et de deux municipaux, s'est mis à l'œuvre à la fin du printemps passé pour analyser et évaluer les progiciels actuellement sur le marché tant au niveau de leurs possibilités que de leurs coûts.

2. DESCRIPTIF

Des offres détaillées pour la fourniture, l'installation, la migration des données, l'hébergement, la formation et la maintenance d'un progiciel ont été demandées auprès des trois sociétés fournissant les solutions les plus utilisées au niveau communal à l'heure actuelle. Les sociétés en concurrence sont :

- **Groupe T2i** (La Poste), avec sa solution Citizen (bourse et CdH), qui équipe notamment les communes de Bullet, Chavornay, Orbe, Ste-Croix, Vallorbe et Yvonand,
- **Ofisa Informatique SA** (Komonn), avec les solutions Innosolvcity (CdH) et Abacus (bourse), qui fournit notamment les communes d'Yverdon-les-Bains et Concise,
- **Prime Technologies SA** (Komonn), avec les logiciels Innosolvcity (CdH) et ProConcept (bourse), qui fournit notamment les communes de Bonvillars, Grandson, Tévenon, Onnens et qui est en pourparlers avec Montagny-près-Yverdon.

Les prestations de support actuelles de notre fournisseur de progiciel (Data Consulting) ne répondent plus à nos attentes, raison pour laquelle nous ne l'avons pas intégré dans la réflexion.

Ces offres sont actuellement en cours d'évaluation et nous sommes proches du choix final, cependant afin de pouvoir permettre la réalisation du projet de remplacement dans de bonnes conditions, le rétroplanning nous impose de présenter un préavis au premier trimestre 2025 afin de pouvoir disposer d'un progiciel fonctionnel au 1^{er} janvier 2026.

Nous présentons donc ici un préavis basé sur l'offre la plus élevée avec de nombreuses options qui ne seront pas forcément implémentées. Le choix des options sera fait en fonction des choix stratégiques et d'évolution définis. Il faut garder à l'esprit que ce progiciel devra pouvoir évoluer et être capable d'offrir des solutions de traitement en ligne des demandes les plus courantes (guichet virtuel) pour nos administrés. Le tout en garantissant les meilleures conditions possibles pour protéger l'ensemble des données personnelles gérées par la commune.

Il est à noter que les deux solutions présélectionnées ont des offres financières proches.

3. COÛTS

L'investissement initial pour la première année comprend :

Coûts d'investissement uniques :	
• Acquisition des licences techniques • Mise en œuvre logiciels de base • Reprise des données • Formation • Assistance au démarrage • Gestion de projet • Options supplémentaires	
	CHF 115'000. --
TVA 8,1%	CHF 9'315. --
Total TTC	CHF 124'315. --

Pour information les coûts annuels, qui seront budgétés, seront les suivants :

Coûts annuels :	
• Licences en location • Mises à jour majeur et mineur • Hébergement • Options supplémentaires	
	CHF 35'000. --

Monsieur Yves Guilloud, Municipal, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

4. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHAMPAGNE,

- sur proposition de la Municipalité,
- ayant pris connaissance du préavis municipal n°57 (25),
- ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

- **d'autoriser** la Municipalité à procéder au remplacement des logiciels de gestion communale,
- **de lui accorder** dans ce but un crédit d'un montant maximum de CHF 124'315.-- ,
- **de financer** ce montant par le recours à un emprunt bancaire,
- **d'amortir** ce montant sur une période de 5 ans, à raison de CHF 24'863.-- par année, dès l'année suivant la clôture du préavis ;

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 6 février 2025.

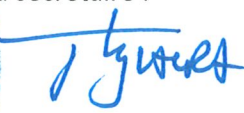
Tout en vous en remerciant d'avance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE :

le syndic :


E. Gagnebin

la secrétaire :


L. Tor Hug

